

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 10930**

Intitulé

L'accès à la certification n'est plus possible (La certification existe désormais sous une autre forme (voir cadre "pour plus d'information"))

Licence Professionnelle : Licence Professionnelle systèmes informatiques et logiciels - Spécialité « technologies logicielles pour le web et les terminaux mobiles »

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Poitiers, Ministère chargé de l'enseignement supérieur	Président de l'Université de Poitiers, Recteur de l'académie

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1967)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel contribue à la conception, la réalisation et l'intégration d'applications dans des systèmes de type serveur WEB et plus généralement dans des applications Internet. Il développe l'interface des logiciels en tenant compte des technologies récentes.

Il prend part à la rédaction du cahier des charges, écrit des programmes, effectue des tests, gère l'évolution et la maintenance des logiciels et des sites web, et rédige des documentations.

3 niveaux définis: 1 = avec encadrement, 2 = en autonomie, 3 = avec capacité à transmettre, voire à innover)

Compétences disciplinaires spécifiques

Ce professionnel maîtrise les différents langages de programmation et technologies de développement logiciel liés au web (2), tels que : HTML, XML, DOM, PHP, MySQL, Java, C#. Il utilise les applications clientes et serveurs (applets/servlet), les scripts clients et serveurs (Java script, vbscript), AJAX. Il maîtrise (2) les technologies de pages dynamiques (JSP, ASP), ainsi que les serveurs d'applications (par exemple J2EE). Il programme des applications objets, maîtrise la conception de composants réutilisables, et utilise des environnements de développement dédiés aux applications embarquées dans les terminaux mobiles.

Compétences transversales mises en jeu

Compétences organisationnelles : travailler en autonomie, gérer son temps, (2) ; utiliser les technologies de l'information et de la communication (3) ; effectuer une recherche d'information, préciser l'objet de la recherche, identifier les modes d'accès, analyser la pertinence, expliquer et transmettre (3) ; mettre en œuvre un projet, définir les objectifs et le contexte, réaliser et évaluer l'action (2).

Compétences relationnelles : communiquer, rédiger clairement, préparer des supports de communication adaptés, prendre la parole en public et commenter des supports (2), communiquer en anglais (niveau B1), travailler en équipe, s'intégrer, se positionner, collaborer (2)

Compétences scientifiques générales mises en jeu

Respecter l'éthique scientifique ; faire preuve de capacité d'abstraction ; utiliser des outils mathématiques et statistiques (3) ; utiliser un langage de programmation (3).

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Ce professionnel travaille au sein de services informatiques de grandes entreprises ou de collectivités, dans des sociétés de services et d'ingénierie informatique, ou dans des PME-PMI.

Ce professionnel peut prétendre, entre autres, aux emplois suivants :

- développeur client-serveur, développeur d'applications web
- concepteur et intégrateur de sites web dynamiques
- webmaster
- analyste-programmeur
- développeur de bases de données

- technicien d'exploitation, analyste d'exploitation
- analyste-programmeur, développeur de projet, informaticien d'application, webmaster (conception et réalisation de sites web)

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1810 : Production et exploitation de systèmes d'information

M1805 : Études et développement informatique

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

Cette licence est conforme au système européen. Elle est accessible à toute personne ayant capitalisé 120 ECTS — correspondant aux quatre premiers semestres d'une licence « sciences, technologies, santé » — obtenus dans une mention compatible avec la spécialité visée. Une personne titulaire d'un DUT ou d'un BTS dans une spécialité compatible avec cette licence (informatique, informatique de gestion, réseaux et télécommunications), après avis favorable du jury, peut accéder à cette licence.

Descriptif des composantes de la certification :

- UE 01 : compléments d'algorithmique, fondamentaux de l'informatique

- UE 02 : programmation orientée objet (Java, C#), conception objet (UML)
- UE 03 : compléments sur les bases de données (MySQL, Oracle, JDBC, ODBC ; architectures n-tiers
- UE 04 : interfaces homme-machine, méthodologies de leur programmation
- UE 06 : développement d'applications embarquées pour terminaux mobiles
- UE 07 : Internet, langages à balises (HTML, XML), script clients et serveurs, technologies de pages dynamiques (PHP, AJAX, JSP) ; serveurs d'applications (J2EE, environnement .NET) ; sécurité des réseaux (HTTPS, TLS / SSL) ; architectures n-tiers
- UE 05 & UE 08 : projet tuteuré, gestion de projet, conduite, suivi, qualité et maintenance ; techniques de communication et d'expression ; connaissance de l'entreprise, aspects juridiques et économiques, création d'entreprise, droit du travail, droit de l'informatique ; anglais
- UE 09 : stage long en entreprise

Validité des composantes acquises : illimitée

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	QUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants ayant participé ou contribué aux enseignements élargi aux professionnels
En contrat d'apprentissage	X	Enseignants ayant participé ou contribué aux enseignements élargi aux professionnels
Après un parcours de formation continue	X	
En contrat de professionnalisation	X	Enseignants ayant participé ou contribué aux enseignements élargi aux professionnels
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE	X	Suivant la procédure mise en place dans l'établissement

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Arrêté du 17-11-1999 publié au J.O. du 24-11-1999 et au B.O. n° 44 du 9-12-1999

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

arrêté du 08 juillet 2008

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Pour plus d'informations

Statistiques :

<http://sfa.univ-poitiers.fr>,

<http://sfa.univ-poitiers.fr>

Autres sources d'information :

: <http://sfa.univ-poitiers.fr>, <http://www.univ-poitiers.fr>

Université de Poitiers

Lieu(x) de certification :

Université de Poitiers

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

UFR SFA

Historique de la certification :

Ouverture: septembre2008